



L'Officiel

du Diocèse de Bourges

été 2019



Devant d'autel - église de Jussy-Champagne

« Dans l'histoire de l'humanité, depuis que l'homme sait qu'il est homme, et bien avant que d'écrire, il a exprimé sa pensée intérieure, la conscience de soi, sa relation à l'autre et sa perception de sa transcendance par un geste plastique, musical, architectural, chorégraphique ou poétique. » Emmanuel Audat (article page 2)

L'édito

Les richesses du Berry

Père Éric Vinçon, vicaire général

Le Berry, c'est une terre et une histoire. Le Berry, c'est un peuple, peut-être même une culture. Le Berry, c'est une façon de vivre et donc de voir la vie, ce sont des hommes et des femmes attachés à leurs traditions et leur savoir-faire, tout en restant ouverts sur l'avenir.

L'Officiel de ce mois-ci est une invitation à découvrir ou à redécouvrir durant ces mois d'été les richesses de nos deux départements. Sillonner le Cher et l'Indre, des côtes du Sancerrois à la Sologne berrichonne ou encore du Boischaud-St-Amandois avec la majestueuse abbaye de Noirlac jusqu'à la "Vallée Noire" chère à George Sand. Peut-être passerez-vous par la capitale berruyère pour y admirer la cathédrale St-Étienne et le palais Jacques Cœur ou encore le caractère insolite des marais ? Et que dire de la Brenne et de la vallée de la Creuse qui vous conduira à l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault ? Gargillesse, Valençay, Châteauroux, Fontmorigny, La Prée, Bouges-le-Château, Sarzay, Châteauneuf-sur-Cher et sa basilique consacrée à Notre-Dame des enfants...



Au cœur de ce pays que vous découvrez ou que vous connaissez bien, il y a notre patrimoine religieux. Franchir le seuil de nos églises et de nos abbayes, c'est faire un voyage dans le temps et découvrir avec étonnement comment l'harmonie des pierres exprime la vie et la foi des hommes et des femmes qui ont fait le Berry. Mais entrer dans nos églises, c'est aussi entrer dans la maison de Dieu. L'invitation au dialogue, c'est-à-dire à la prière, est réel. Il s'agira alors de s'asseoir quelques instants, dans le silence, dans un face à face ou un cœur à cœur avec Celui qui est la vie. Durant cet été, passons dans nos églises comme on passe près d'une source d'eau jaillissante.

Enfin, le Pape François écrivait dans La Joie de l'Évangile : « L'Église est appelée à être toujours la maison ouverte du Père. Un des signes concrets de cette ouverture est d'avoir partout des églises avec les portes ouvertes. De sorte que, si quelqu'un veut suivre une motion de l'Esprit et s'approcher pour chercher Dieu, il ne rencontre pas la froideur d'une porte close » (47). Que ce numéro de l'Officiel soit l'occasion de remercier tous ceux et celles qui ouvrent chaque jour nos églises !

Art sacré – 2

Agendas – 3

Berry roman – 4

Nominations – 7



Vierge Marie et l'enfant Jésus, couronnés - cathédrale de Bourges

L'homme exprime par l'art sa pensée la plus profonde.

Depuis la trace d'une main dans un souffle de peinture sur la paroi d'une grotte de la vallée de la Vézère jusqu'au chant de résurrection « Debout sur le soleil » de Jean-Louis Florentz ; depuis l'enfant coupant une fleur pour la poser sur une tombe jusqu'au danseur s'élevant pour chanter la joie d'être ; depuis l'homme levant une pierre voilà plusieurs millénaires dans la plaine du Berry jusqu'au poète Jean Cayrol ne pouvant retenir sa poésie intérieure malgré l'enfer du camp de Mauthausen-Gusen, l'homme exprime par l'art sa pensée la plus profonde.

L'art est une parole.

Ainsi l'art n'est-il pas seulement la beauté nécessaire à la vie. L'art est une parole, la parole de l'homme qui est là, qui pense ceci, vit telle beauté, souffre telle douleur, est bouleversé de telle espérance que telle expression musicale saura mieux dire que tels mots. L'art est une parole ; il est aussi une offrande. Soit l'artiste parlera lui-même par son œuvre, soit il portera la parole qu'un ami ou un groupe lui confie et que son savoir, sa maîtrise technique, son génie propre permettent de faire devenir couleur, espace, harmonie...

L'art a d'abord une fonction théologique.

Ainsi les religions ont-elles eu recours à l'art et aux artistes pour dire ce qu'elles sont, et pour manifester ce qu'elles portent de plus précieux.

*« Dites entre vous
des psaumes, des
hymnes et des
chants inspirés,
chantez le Seigneur
et célébrez-le de
tout votre cœur. »
(Ep 5, 19)*

Le christianisme, fort de son héritage juif et enrichi des cultures qu'il rencontre, a été et demeure un important moteur de création artistique.

"L'art sacré" rappelle que pour l'Église l'art a d'abord une fonction théologique : il doit dire ce que l'Église porte de plus essentiel, son expérience de Dieu et de la foi, et aider l'homme à approcher du mystère divin. Ainsi l'Église demande-t-elle à des artistes de réaliser des églises, des autels, des statues, des vitraux, du mobilier liturgique, de la musique... que l'évêque va consacrer d'une onction et d'une prière spéciales ou qu'il va bénir, reconnaissant en retour la haute dignité de l'art.

D'autre part, le Christ et l'Évangile inspirent, interrogent, suscitent la création artistique personnelle, et donnent à des multitudes d'hommes, croyants, non-croyants, ou d'autres spiritualités, de se retrouver sur ce champ précieux de l'expérience sensible de l'art et de l'expérience spirituelle.

L'art sacré n'est pas un art de propagande.

Il n'est pas fait pour plaire ou séduire, mais pour interroger et ouvrir à Dieu. Il est un chemin de foi dans la mesure où il permet à l'homme de s'interroger et d'entrer dans le mystère divin. Si devant l'autel vous saisissez qu'il vous faut renoncer à vos idées et faire place à un Autre ; si vous saisissez que là s'accomplit Cela par quoi le monde est sauvé et Dieu est glorifié, alors l'œuvre est réussie et le chemin ouvert.

Père Emmanuel Audat

Commission diocésaine d'Art sacré



Séjour d'été

Le MRJC organise un séjour pour les jeunes de 13 à 15 ans de l'Église en Berry.

► Du 13 au 27 juillet à Arpeuilles



Les très riches heures de l'orgue en Berry

Des églises sont encore ouvertes en Berry ! Découvrez le programme sur www.diocese-bourges.org/agenda

► Le 14/07, 15 et 18/08, cathédrale de Bourges



680 ans de la collégiale de Mézières-en-Brenne

Concert et visites guidées ainsi que

célébration avec Mgr Beau le 20 juillet à 18 h.

► Les 19 à 20 h 30 et 20 juillet toute la journée



Pèlerinage diocésain à Lourdes

Contact : pelerinage@diocese-bourges.org

► Du 31 juillet au 5 août

Sur l'agenda du diocèse



Fête de l'Assomption de la Vierge Marie

► Les 14 août à 18 h et 15 août à 9 h – Sanctuaire Notre-Dame de Miséricorde à Pellevoisin

La conférence des Évêques de France a confié à la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église (CIASE) la mission de faire la lumière sur les abus sexuels depuis les années 1950. Dans ce but, la CEF et notre diocèse relaient l'appel à témoignages lancé par la CIASE. Pour déposer un témoignage : 01 80 52 33 55 (7/7, 9h-21h) ; victimes@ciase.fr Service CIASE, BP 30132 - 75525 Paris ; www.ciase.fr



Avec Mgr Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie (RDC), Mgr Beau et Nathalie Saracco.

► Les 24 et 25 août – Sanctuaire Notre-Dame de Miséricorde à Pellevoisin

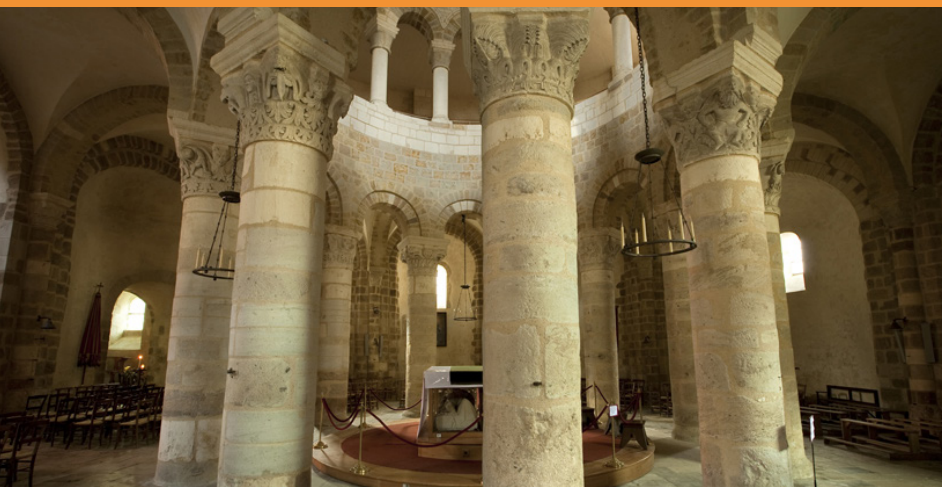
- 8 au 12 En retraite
- 14 Messe à Aubigny-sur-Nère et fêtes franco écossaises - Défilé du 14 juillet à Bourges À la Chapelle-Saint-Ursin avec la marche Bourges-Châteauroux
- 20 Messe à Mézières-en-Brenne à 18h
- 21 Messe au Blanc à 11h - Messe avec les Guides d'Europe et la Compagnie de Châteauroux à 19h30
- 22 au 25 À Berry-Tudy : visite du centre de vacances du diocèse de Bourges dans le Finistère.
- 28 Messe à Chabris à 11h
- 29 Rencontre avec les prêtres africains venus aider pour l'été
- 30 Festival des familles à Pellevoisin
- 31 au 5 Pèlerinage diocésain à Lourdes
- 11 Messe à Chabris à 11h
- 15 Messe à la cathédrale à 11h
- 16 Pèlerinage à Crozon-sur-Vauldre à 10h30
- 18 Pèlerinage de Notre-Dame de Pahas à Culan
- 22 Intervention au Festival Saint-Jean à Saint-Quentin-sur-Indrois
- 23 Rencontre avec la fraternité Magnificat chez les Annonciades
- 24 et 25 Pèlerinage à Pellevoisin
- 26 Célébration de rentrée avec les chefs d'établissements scolaires (remise des lettres de mission)
- 27 Rencontre avec les Sœurs de la Fraternité Monastique de Jérusalem, à Bourges avec messe à la cathédrale à 11h
- 28 et 29 Session du conseil épiscopal

juillet

août

Sur l'agenda de Mgr Beau

À la découverte du patrimoine religieux médiéval du Berry



Collégiale Saint-Étienne de Neuvy-Saint-Sépulchre

Situé au cœur de la France, le Berry est une terre rurale où une mosaïque de contrées très diverses ceinture une plaine fertile, la Champagne Berrichonne avec Bourges comme capitale, administrative et religieuse. C'est une cristallisation historique et non géographique.

Selon l'acception moderne du mot, le Berry ne concerne aujourd'hui que deux départements, le Cher et l'Indre. Le seul cadre géographique ayant un sens du point de vue de l'histoire est le diocèse de Bourges couvrant, au Moyen Âge, une vaste région allant des confins de l'Auvergne aux abords de la Touraine et du Poitou. Le vaste domaine soumis à l'autorité des archevêques de Bourges, traversé par des chemins tracés dès l'époque romaine, pénétré par les affluents de la rive gauche de la Loire était un terroir ouvert à toutes les influences environnantes. Le patrimoine religieux médiéval qui en témoigne aujourd'hui est un formidable fil conducteur pour découvrir le Berry au gré des balades estivales.

Pour toute personne s'aventurant en "Berry" la porte d'entrée incontournable est la cathédrale Saint-Étienne de Bourges, chef d'œuvre de l'architecture gothique. Son plan et son élévation de type basilical à cinq nefs est celui, comme à Paris, des grands édifices constantiniens de Rome. Après une visite architecturale guidée, il faut prendre le temps de s'asseoir dans la nef pour contempler la lumière des vitraux.

L'édifice, en effet, a conservé une grande partie de sa vitrerie d'origine et recèle non seulement l'un des plus importants ensembles de vitraux du début du XIII^e siècle, mais aussi des vitraux du Moyen Âge tardif.

La cathédrale, cet édifice exceptionnel, est inscrite deux fois sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, à titre individuel mais aussi au titre des "Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France".

Le Berry et les chemins de Saint-Jacques

Le fidèle qui, depuis Vézelay (Yonne), part en pèlerinage pour Compostelle traverse le Berry d'est en ouest. Deux voies, qui se rejoignent à Gargilesse s'offrent à lui, la branche nord qui traverse Bourges, Issoudun, Déols, Châteauroux, Argenton-sur-Creuse, ou bien la branche sud qui passe par Sancoins, Saint-Amand, La Châtre, Neuvy-Saint-Sépulchre.

La collégiale Saint-Étienne à Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre), elle aussi au patrimoine de l'UNESCO, est un des rares édifices subsistants en France, qui soit conçu comme une copie de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, où l'empereur Constantin avait fait élever un monument de plan circulaire, mémorial à la fois de la mort du Christ et de sa Résurrection.

Au cours des XI^e et XII^e siècles, la ferveur de la chrétienté latine pour Jérusalem se traduit par un vaste mouvement de constructions d'églises et de monuments imitant le plan de l'église du Saint-Sépulcre. C'est dans ce contexte que fut édifiée la rotonde de Neuvy-Saint-Sépulchre.

Après la prise de Jérusalem par Saladin en 1187, la chrétienté occidentale commença à transférer en Occident les sacralités de la Terre Sainte. Au XIII^e siècle, trois gouttes du Précieux Sang du Christ furent ramenées de croisade et déposées à Neuvy.

Le culte des reliques du Précieux Sang, chaque lundi de Pâques, est l'un des trois pèlerinages berrichons avec Issoudun et Bourges, dédiés au Christ notamment au travers de la spiritualité du Sacré-Cœur.

Son architecture exceptionnelle et son pèlerinage font de Neuvy-Saint-Sépulchre une étape majeure sur le Chemin de Saint-Jacques.

À la découverte du patrimoine religieux médiéval du Berry



Abbaye de Fontmorigny

Le patrimoine monastique

Aux contacts favorisés par les voies de circulation traditionnelles s'ajoutaient les relations nouées par les grands monastères entre eux et avec leurs dépendances berrichonnes.

Sur le plan monastique, la région voit s'installer des établissements d'origine bourguignonne (Cluny, Cîteaux) et limousine (Grandmont) qui suivent la Règle de Saint-Benoît. Il faut attendre la fin de la période médiévale pour voir un Ordre strictement féminin, l'Annonciade, au rayonnement limité, écrire sa propre règle sous l'inspiration de la duchesse Jeanne de France.

L'importance de ce patrimoine monastique médiéval marque encore profondément le paysage.

La présence clunisienne

Deux grandes abbayes, Déols, près de Châteauroux et Massay, près de Vierzon, élevées à l'initiative des princes et seigneurs locaux, furent confiées à Cluny.

Déols et Massay possédaient des prieurés souvent situés en milieu rural, c'est le cas de Saint-Romain sur le site de Chéry situé sur l'axe Bourges-Tours, dont la dépendance à la grande abbaye voisine de Massay est attestée depuis le XIII^e siècle.

De la puissante abbaye de Déols, fondée en 917 ne subsiste qu'un clocher, quelques vestiges de l'église et du cloître. L'abbaye de Massay, fondée en 738, conserve son église (XII^e, XIII^e et XIV^e siècle) ornée de verrières (XVI^e-XIX^e siècle). Elle est couverte d'une voûte en bois du XVII^e siècle et montre des stalles et statues polychromes du XVI^e siècle, un clocher-porche du XV^e siècle. La chapelle Saint-Loup, dite chapelle de l'Abbé, du milieu du XII^e siècle, est un joyau d'art roman. La salle capitulaire et le dortoir des moines du XIII^e siècle récem-

ment restaurés par la municipalité sont accessibles lors d'expositions.

Les possessions de Saint-Benoit-sur-Loire

La célèbre abbaye bénédictine de Saint-Benoit-sur-Loire, implantée dans le diocèse d'Orléans, possédait de nombreux prieurés et des églises dans le diocèse de Bourges. Le plus éloigné et le plus important de ces prieurés est celui du Sault à Saint-Benoît-du-Sault.

La présence cistercienne

L'aventure cistercienne commence en 1098 en Bourgogne, dans un grand moment de réforme monastique cherchant à retourner aux sources de la tradition bénédictine. Les archevêques de Bourges favorisent l'implantation cistercienne. L'empreinte cistercienne se reconnaît facilement : les abbayes ont le chœur à fond plat comme à Noirlac (Bruères-Allichamps, Cher), Fontmorigny (Menetou-Couture, Cher) et le Landais (Frédille, Indre). Ce choix architectural témoigne d'une liturgie qui accorde peu de place aux reliques et aux processions, en contraste avec le chœur à déambulatoire des églises bénédictines, et traduit l'idéal de simplicité commun à tous les cisterciens.

Parmi les dix-sept abbayes cisterciennes du diocèse, seule l'abbaye de Noirlac est parvenue jusqu'à nous dans sa quasi intégralité. Objet d'une restauration monumentale remarquable, c'est l'un des plus beaux ensembles monastiques en France.

Chaque abbaye berrichonne possède en moyenne une dizaine de granges où s'accomplissent les travaux des champs. La mise en valeur de ces domaines ruraux a façonné l'évolution du paysage et des techniques agricoles.

À la découverte du patrimoine religieux médiéval du Berry



Notre-Dame de Gargillesse

La présence grandmontaine

L'ordre limousin de Grandmont, contemporain de l'ordre cistercien, a laissé en Berry des vestiges remarquables pour qui s'intéresse à la spiritualité de cet ordre érémitique communautaire, qui recherchait la solitude pour la prière et la contemplation à l'exemple des premiers temps de la chrétienté. Un des monastères les mieux conservés, Fontblanche se trouve près de Vierzon sur la commune de Genouilly. Outre celui de Puychevrier (commune de Mérigny) avec son église et sa salle capitulaire, le site de Corquoy en pleine nature dévoile dans une clairière une petite abbatale romane et des ruines conventuelles.

Les églises romanes peintes du Berry

À la fin du XII^e siècle, la grande majorité des paroisses du Berry, grâce au soutien des institutions monastiques, étaient dotées d'églises.

Dans l'histoire de la peinture murale médiévale, certaines de ces églises tiennent une place non négligeable dans l'histoire de l'art de notre pays. Au tournant du XI^e et du XII^e siècle, on trouve des fresques soit dans des églises paroissiales, soit dans des églises desservant à la fois une paroisse et une communauté monastique.

Des ensembles complets comme ceux de Vicq, de Brinay de Chalivoy-Milon, et de Gargillesse témoignent de ce mouvement artistique. Nous sommes touchés par la naïveté du trait, le sens du mouvement et des couleurs, mais comment interpréter cette iconographie ? À qui s'adresse-t-elle ?

À Vicq et Chalivoy-Milon, ces fresques concentrées largement dans le chœur et l'abside, parties réservées aux clercs, leur sont avant tout destinées. Leur fonction est moins d'évangéliser que de manifester la puissance

ecclésiastique commanditaire et de proclamer les fondements de l'Église Universelle. L'église de Vicq dépendait de Déols, on repère une revendication pastorale des moines dans la scène de la purification des lèvres du prophète Isaïe.

Chalivoy dépendait de l'abbaye Saint-Sulpice de Bourges, les thèmes juxtaposés de l'expulsion des marchands du temple et du paiement des trente deniers de Judas paraissent être un vigoureux discours contre la simonie et l'empiètement des laïcs qui s'étaient appropriés les églises et leurs revenus.

À Brinay, paroisse atypique liée au seigneur local, mais relevant directement de l'archevêque, on peut retrouver un écho de la question du pouvoir temporel et de ses rapports avec le pouvoir spirituel dans le face à face successif entre Hérode et les Rois Mages, Hérode et le Christ, le Christ et Satan.

Au cours de travaux de restauration, il est fréquent de trouver des fragments de décors peints et il ne semble pas exagéré de penser que la plupart des sanctuaires, y compris les plus humbles, étaient peints.

C'est en parcourant les chemins de campagne, à l'écart des grands axes touristiques, que vous trouverez, en plus des "incontournables" cités dans cet article, nombre de trésors patrimoniaux témoignant de la foi de nos aïeux.

*Claude Mangeot
Commission diocésaine d'Art sacré*

C'est officiel!

DIOCÈSE DE BOURGES - JUILLET 2019

Élection du Bureau du Conseil presbytéral & du Secrétaire de ce Bureau

Le jeudi 2 mai 2019, S.E. Mgr Jérôme BEAU, Archevêque de Bourges, a réuni pour la première fois depuis son installation son nouveau Conseil presbytéral (Cf. L'*Officiel* d'avril 2019). Le Vicaire général, membre de droit, était excusé.

Conformément aux Canons 495 à 502, ont eu lieu ce jour les élections du Bureau dudit Conseil et du Secrétaire de ce Bureau.

MM. les Abbés Olivier DEVAUX, Loïc JAOUANET, Jean-Marie MABIALA et Emmanuel SOULY ont été élus membres du Bureau du Conseil presbytéral. Ces prêtres ayant accepté leur élection, celle-ci a été confirmée par S.E. Mgr Jérôme BEAU.

M. l'Abbé Olivier DEVAUX, membre du nouveau Bureau, a ensuite été élu Secrétaire. Ce prêtre ayant accepté son élection, celle-ci a été confirmée par S.E. Mgr Jérôme BEAU.

À Bourges, le samedi 29 juin 2019, solennité des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul.

‡ Jérôme BEAU
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier

DIOCÈSE DE BOURGES - À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

Conseil archiépiscopal restreint

Par décision de S.E. Mgr Jérôme BEAU, Archevêque de Bourges, sont reconduits les Vicaires épiscopaux nommés le 23 septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019, à savoir :

. **M. l'Abbé Olivier CRESTOIS**, Vicaire épiscopal chargé de la proposition de la foi et des vocations et chargé du catéchuménat. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

. **M. l'Abbé Bertrand GODEFROY**, Vicaire épiscopal chargé de la solidarité et de la santé. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

. **M. le Chanoine Stéphane QUESSARD**, Vicaire épiscopal chargé de la formation des chrétiens, jusqu'au 31 août 2019. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

(.../...)

C'est officiel!

Nomination de curés

M. l'Abbé Roberto Amoussou Sènan BEDJAKOU, prêtre *fidei donum*, est nommé, curé des paroisses de Saint-Gaultier, Sainte-Thérèse-du-Val d'Anglin, Saint-Sauveur et Saint-Roch avec l'accord de son évêque S.E. Mgr Eugène Cyrille HOUNDEKON, évêque d'Abomey (Bénin). Il résidera au presbytère d'Argenton-Sur-Creuse.

M. l'Abbé Jean-Pierre HOUILLON est nommé curé de la paroisse de Saint-Florent-sur-Cher pour une durée de deux ans, avec l'accord de son évêque S.E. Mgr DELANNOY, évêque de Saint-Denis-en-France. Il garde ses autres missions dans notre diocèse. Il réside à Bourges.

M. l'Abbé Charles de VAUGELAS est nommé curé des paroisses Saint-Vincent d'Ardentes et du Bon Pasteur de Velles, pour une durée de 6 ans. Il réside au presbytère d'Ardentes.

Nomination d'un administrateur paroissial

M. l'Abbé Olivier DEVAUX est nommé administrateur de la paroisse de Levet (Canons 539-540) pour une durée d'un an. Il garde ses autres missions. Il réside à Sancoins.

Nomination de Vicaires paroissiaux

M. l'Abbé Agbado Thomas d'Aquin GANGNABAKPO, prêtre *fidei donum*, est nommé, vicaire paroissial des paroisses de Saint-Gaultier, Sainte-Thérèse-du-Val d'Anglin, Saint-Sauveur et Saint-Roch avec l'accord de son évêque S.E. Mgr Eugène Cyrille HOUNDEKON, évêque d'Abomey (Bénin). Il résidera au presbytère d'Argenton-Sur-Creuse.

M. l'Abbé Vincent JOYAU est nommé vicaire paroissial pour la paroisse Saint-Henri Saint-Ursin.

M. l'Abbé Bruno KANE est nommé vicaire paroissial pour les paroisses Sainte-Jeanne-Élisabeth du Blanc et Tournon-Saint-Martin. Il résidera au Blanc.

M. l'Abbé Igor Régis LOUFIEFIE, prêtre *fidei donum*, est nommé vicaire paroissial des paroisses du doyenné de la Forêt-Champagne, avec l'accord de S.E. Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUHAOU, évêque de Dolisie (République du Congo). Il résidera au presbytère de Saint-Martin d'Auxigny.

M. l'Abbé Sèbioh Evrard Octavien ZINSOU, prêtre *fidei donum*, est nommé, vicaire paroissial des paroisses de Saint-Gaultier, Sainte-Thérèse-du-Val d'Anglin, Saint-Sauveur et Saint-Roch avec l'accord de son évêque S.E. Mgr Eugène Cyrille HOUNDEKON, évêque d'Abomey (Bénin). Il résidera au presbytère d'Argenton-Sur-Creuse.

Nomination d'un chapelain de moniales

M. l'Abbé Olivier GÜNST-HORN, avec l'accord de S.E. Mgr Jérôme BEAU, archevêque de Bourges, est nommé par S.E. Mgr Jacques HABERT, évêque de Sées, chapelain (Canons 564-572) des moniales bénédictines d'Argentan.

Enseignement catholique - Doyenné de bourges

M. le Chanoine Stéphane QUESSARD est nommé prêtre référent de l'Ensemble scolaire Bourges-Centre (ESBC). Il garde ses autres fonctions.

(.../...)

C'est officiel!

MEC - Pastorale des jeunes - Doyenné de Bourges

M. l'Abbé Vincent JOYAU est nommé prêtre référent de la Mission étudiante catholique (MEC) de Bourges et prêtre au service de la Pastorale des jeunes du doyenné de Bourges, sous la responsabilité du vicaire forain de ce doyenné.

Autorisation d'études pour un prêtre

M. Arthur ADRIEN, de la Société de Vie apostolique cléricale de droit diocésain « Saint-Jean-de-la-Croix », est autorisé pour un an, avec l'accord de son supérieur légitime, à poursuivre à l'Université pontificale Sainte-Croix de Rome des études en vue de l'obtention de la licence canonique de théologie spirituelle. Il résidera au Séminaire pontifical français.

À Bourges, le samedi 29 juin 2019, solennité des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul.

‡ Jérôme BEAU
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier